



## Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

### **CHS-CT du 11 octobre 2018** **déclaration liminaire**

Madame la Présidente,

**Force Ouvrière** dénonce, à nouveau aujourd'hui, le rouleau compresseur des réformes planifiées par ce gouvernement, réformes obéissant encore et toujours à la même logique libérale.

Après la divulgation du rapport CAP22, les Ministres de Bercy ont dévoilé leur feuille de route : abandon et privatisation de missions, démantèlement de services, accélération des suppressions d'emplois..

Nous réitérons notre opposition au prélèvement à la source qui privatise la collecte de l'impôt sur le revenu et concernant les attermolements présidentiels exprimés publiquement sur ce dossier, ils sont intolérables car ils remettent en cause le professionnalisme des agents en charge de sa mise en œuvre.

Pour couronner le tout, cette réforme constitue un nouveau prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois, 2130 à la DGFIP en 2019, ce qui représente près de la moitié des suppressions de postes dans la Fonction Publique d'État. Il faut être doté d'une sacrée dose d'inconscience et de cynisme pour oser une telle justification. !

**F.O.-DGFIP** condamne cette politique désastreuse pour l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels.

Dans le contexte de cette réunion, **F.O.- DGFIP29** rappelle son attachement aux Comités techniques et aux CHS-CT, au moment où leur fusion est en discussion au niveau de la Fonction Publique.

Ce projet n'est, en réalité, que la déclinaison au sein de la Fonction Publique de la fusion des institutions représentatives du personnel, amenant à la disparition pure et simple du CHS-CT, unique instance dédiée à la santé au travail.

Pour **FO**, la santé au travail doit être considérée comme un droit fondamental sur lequel on ne saurait transiger, et nous nous battons jusqu'au bout pour préserver et améliorer les CHS-CT du Ministère ainsi que les réseaux d'acteurs de prévention.

Concernant l'ordre du jour de ce CHS-CT, il revient notamment sur des projets de restructurations décidés par la Direction locale pour l'année 2019. Rappelons que ces dix dernières années, les services départementaux n'ont eu de cesse d'être restructurés au gré des plan annuels de suppressions d'emplois.

Confrontés à cette frénésie de fusions et restructurations incessantes, les personnels ont su s'adapter et poursuivre leur investissement pour continuer à assurer l'ensemble de leurs missions.

Aujourd'hui, les agents n'attendent aucune plus-value de ces réformes en terme d'organisation de leur travail, de consolidation de leurs missions et d'amélioration de leurs conditions de travail.

Bien au contraire, ballotés de fusions en restructurations, ils en mesurent jour après jour, les conséquences, à savoir l'inexorable désorganisation et fragilisation des structures, ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail.

Ainsi, le rapport du médecin de prévention, proposé à l'ordre du jour de ce CHS-CT, ne manque pas de pointer notamment la prépondérance des psychopathologies, dont bon nombre ont, pour origine principale, le contexte professionnel.

Au sein du DUERP, il est manifeste que les agents évoquent largement un lien direct entre leurs conditions de travail dégradées et la frénésie de réformes et les plans successifs de suppressions d'emplois de ces dernières années. Dans le même temps, ils expriment aussi leurs plus vives incertitudes quant à leur devenir au sein de notre administration. Pour autant et une fois de plus, les réponses apportées par l'administration demeurent de nature palliative et elles ne sont absolument pas à la hauteur des enjeux !

Nous fustigeons depuis longtemps l'inefficacité du plan d'action de la DGFIP en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie au travail. Mais que dire de la dernière communication de la Direction Générale faisant la promotion d'une plate-forme d'écoute proposant les services de psychologues aux agents de la DGFIP ?

Après les suppressions d'emplois massives et le resserrement du réseau à tout va, et alors que la privation de nos missions est en marche, le Directeur général met désormais en place un dispositif sanitaire censé pallier au désarroi des agents confrontés à la liquidation de la DGFIP !

**F.O.- DGFIP réaffirme aujourd'hui à nouveau, que la seule politique de prévention primaire à même de réellement préserver la santé au travail des Personnels consiste à arrêter les suppressions d'emplois et les restructurations.**

Nous reviendrons en séance sur tous les points à l'ordre du jour et porterons toutes nos revendications.



**C'EST  
FORCÉMENT  
VOUS**

Du 29 novembre au 6 décembre 2018  
VOTEZ ET FAITES VOTER

**FO**  
DGFIP

**NOS  
DIFFÉRENCES**

**LA DIFFÉRENCE**